MOTION CAP C

Le syndicat FOCD31 vous demande,  Monsieur le Président, de faire bénéficier d’avancement de grade et de promotion interne les agents, toutes filières confondues.

FO espère que cette année sera exceptionnelle pour tous les agents qui peuvent y prétendre. Les agents de la collectivité démontrent une fois encore pendant cette situation exceptionnelle de crise sanitaire, un engagement exceptionnel envers le service public, qui en sera donc récompensé !

Concernant nos collègues lauréats d’examens professionnels pour l’ensemble des filières, nous demandons leur nomination à 100%, sans oublier les agents lauréats de concours et ceux inscrits sur listes d’aptitude.

Pour la énième fois, nous sommes, au regret de constater la non évaluation de plusieurs de nos collègues. Il est inadmissible qu’ils soient pénalisés par leur n+1 qui ne daigne pas les évaluer, car le système de l’attribution de la moyenne du tableau que vous leur appliqué ne leur est pas favorable. C’est une double peine !

FO suggère pour aider à réduire le nombre de cas que soit attribuée également à l’évaluateur concerné la moyenne du tableau.

Alors que vous avez refusé d’attribuer la prime COVID-19 à la majorité des agents en télétravail et en présentiel lors du 1er confinement, alors que celle-ci était budgétisée, il est temps de montrer enfin l’engagement de l’autorité territoriale envers son personnel.

Par ailleurs, comment peut-on laisser un service du courrier dans cet état ?

Il est connu de tous que ce service est en grande difficulté, eu égard au nombre de départs depuis plusieurs mois. Nous attirons une nouvelle fois votre attention sur les évaluations des collègues du courrier qui démontrent par la faiblesse de leurs notes et leurs classements au bas de l’échelle qu’ils ne sont même pas respectés.

Combien d’années va-t-il-leur falloir pour espérer obtenir un avancement de grade ?

Oui Monsieur le Président, nombre d’agents dans notre collectivité n’osent pas faire appel de leur entretien.

**Elu titulaire Elue titulaire Elue suppléante**

**Patrick BARRANGER Josianne ESSONGUE OZENGA Fabienne PIAT**